

RAPPORT DE FOUED LAROUCSI

Chargé de projet pour l'IRIHS

Janvier-juin 2022

I. Pour une restructuration de l'IRIHS

Remerciements

Je tiens à remercier le président de l'URN, Joël Alexandre et sa vice-présidente pour le champ HCS, Emmanuelle Annoot, pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me confiant cette mission.

Je remercie aussi Isabelle Mulot, directrice administrative et financière de l'IRIHS. Outre le bon accueil qu'elle m'a réservé, elle m'a fourni tous les documents et renseignements dont j'avais besoin pour la réalisation de ma mission.

Je remercie aussi toute l'équipe de l'IRIHS pour son aide.

Enfin, ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans le concours et l'aide des directeurs et directrices des laboratoires et les responsables d'axes de l'IRIHS. Malheureusement, pour des raisons d'agenda des uns et des autres, je n'ai pas pu m'entretenir avec tout le monde mais le processus n'est pas terminé aujourd'hui. Je suis disponible à poursuivre la réflexion avec celles ou ceux qui veulent me rencontrer.

Avant-propos

Le présent rapport résulte d'un travail mené en étroite collaboration avec Emmanuelle Annot et Isabelle Mulot, avec le concours de l'équipe de l'IRIHS.

Il s'appuie sur les résultats des entretiens et échanges avec :

- Les directeurs des laboratoires.
- Les responsables d'axes.
- La chargée de valorisation en sciences humaines et sociales – Sciences du numérique
- L'équipe de l'IRIHS, en particulier la responsable administrative et financière du service.

Ce rapport tient compte également des recommandations de l'HCERES. Il se compose de deux grandes parties : *1. Pour une restructuration de l'IRIHS* et *2. Politique scientifique stratégique et perspectives*.

1. Se conformer à la feuille de route de l'URN

Pour conduire ma mission, je me suis référé à la feuille de route qui m'a été confiée par la direction de l'URN. Elle comporte 10 points.

Dans la 1^e partie de cet exposé, qui ressemble en fait à un bilan, j'ai essayé de développer les points énoncés dans la feuille de route. Ils sont en italique.

1.1. Mettre à disposition des laboratoires du champ HCS des services et des outils mutualisés pour coordonner des recherches notamment en interdisciplinarité et la gestion administrative de leur activité.

Le personnel de l'IRIHS joue un rôle important tant sur le plan administratif que scientifique dans le fonctionnement de l'institut. Ce dernier dispose actuellement de :

- Un **Pôle mutualisé** qui accomplit la gestion administrative et financière des laboratoires fédérés. Ce pôle fonctionne très bien pour ce qui est de la gestion administrative et financière des labos. Néanmoins, il serait souhaitable de le renforcer en personnel afin de consolider l'aspect relatif au recrutement au sein des conventions et projets de recherche. Il faut que le personnel du pôle mutualisé soit plus réactif et monte en compétence pour tout ce qui relève de la compréhension des conventions notamment le recrutement du personnel (IE, IRE, Post Doc...) en étroite collaboration notamment avec la DRH et la DRV. Le personnel du pôle mutualisé, chargé d'abord de la gestion administrative des labos, doit être déchargé des tâches relatives aux manifestations scientifiques (colloques, JE, séminaires...). Pour la campagne d'emploi de cette année, un poste de technicien en gestion administrative a été demandé pour répondre à ces besoins. Ses missions principales seront d'accompagner les enseignants-chercheurs dans la préparation de toutes les manifestations scientifiques (colloques, journées d'études, thèses, HDR...), le montage, la coordination et la gestion administrative de ces

manifestations scientifiques. À titre d'exemple, le pôle mutualisé gère environ 100 soutenances de thèses et/ou HDR par an.

- Un **Pôle numérique** que nous avons renommé **Pôle Données et diffusion numériques** dont les tâches sont assurées par un ingénieur d'étude, chargé du soutien à la diffusion scientifique et une ingénieure de recherche chargée également des données numériques. Ce pôle a en charge la collecte, la structuration, l'éditorialisation et la diffusion de données et de métadonnées issues de la recherche dans le but de contribuer davantage à la visibilité et à l'excellence de la recherche interdisciplinaire en SHS au sein de l'URN.

Les missions des deux ingénieurs ne sont pas toujours bien distinguées. Après discussion avec les intéressés, il nous semble nécessaire de circonscrire clairement le périmètre trop large de ce pôle. La multiplication des missions au sein de ce pôle nuit à son efficacité dans l'organisation, la structuration et la lisibilité de ses activités.

Le pôle **Données et diffusion numériques** pourrait ainsi se concentrer sur deux objectifs principaux en liens étroits avec les besoins émergents et stratégiques des laboratoires : 1) l'accompagnement et la réalisation technique de projets centrés sur les données, leur diffusion et leur valorisation en ayant recours à des méthodes et standards disciplinaires ; 2) les éditions ouvertes (liens avec Open Edition, les éditions en ligne, voire les plateformes régionales).

L'IRIHS est appelé à prioriser les tâches au sein de ce pôle afin d'y exploiter au mieux les compétences et savoir-faire ainsi que les réseaux de métiers et les rapprochements avec des partenaires institutionnels qu'il a amorcés aussi bien au plan régional (Bibliothèque patrimoniale Villon, Bibliothèque municipale de Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, MRSH de Caen) que national (IR* Huma-Num, Open Edition, BnF). Il faut faire de ce pôle numérique une force au service de l'interdisciplinarité en SHS.

Aussi, il est dans l'intérêt scientifique de l'URN de se saisir de l'opportunité de l'existence à l'IRIHS de la Plateforme universitaire de Données (PUD) qui est un relais local de l'IR* PROGEDO (PROduction et GEstion des DONées) travaillant en collaboration avec le réseau MATE-SHS (Méthodes, Analyses, Terrains, Enquêtes) afin de consolider l'accompagnement des laboratoires dans le traitement de données quantitatives et d'enquêtes en SHS.

Au pôle numérique, est aussi rattaché un technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information. Il assure le fonctionnement du parc matériel et logiciel mutualisé, prend en charge l'installation initiale et la mise à jour des équipements (matériels, composants logiciels d'infrastructure), contrôle et pratique des audits de configuration des postes, serveurs ou réseaux locaux, gère les informations sur l'état du parc (matériels, logiciels, licences) et assure le support technique des utilisateurs. Son périmètre d'intervention concerne l'ensemble des postes informatiques des laboratoires fédérés par l'IRIHS et ceux de l'institut lui-même.

Avec l'appui de ce technicien qui exerce en lien avec la DSI, l'IRIHS doit sensibiliser tous les EC en SHS à l'utilisation du logiciel Z afin de sécuriser leurs données sur le serveur de la DSI. Par ailleurs, la DSI est en train de travailler sur un portail sur lequel elle mettrait tous les outils informatiques de l'URN (Drive, VPN, outils de gestion de projets...). L'IRIHS affichera un lien avec ce portail sur son site internet tout en incitant les EC à s'en servir.

1.2. Réviser la liste des unités de recherche rattachées à l'institut en interne et en externe.

E. Annot a déjà fait ce travail. Aujourd'hui, la liste des laboratoires fédérés par l'IRIHS est bien arrêtée. La demande d'intégration du LDAR (Laboratoire de Didactique André Revuz) sera examinée à la rentrée prochaine.

La contribution de l'IRIHS pourrait se concentrer aussi sur la consolidation des coopérations existantes et la mise en place de nouveaux partenariats avec des laboratoires normands. Il ne faut oublier que certains laboratoires fédérés par l'IRIHS sont multi tutelles, pour ne considérer que l'échelle normande.

1.3. Impulser une cartographie des partenariats en SHS aux niveaux local, national et international.

En fonction du type de projet scientifique, les liens avec la DRV : Pôle FEI (France-Europe-International) ou RFI (Région-Feder-Interreg) et la DRIC doivent être consolidés. Il faudra provoquer davantage de réunions pour continuer à positionner chaque service et sensibiliser les EC à répondre à des AAP régionaux ou internationaux.

La cartographie des partenariats n'est pas encore optimale. Il y a la nécessité de faire l'état des lieux de tous les partenariats (contrats et conventions) qui existent afin de mieux répondre aux besoins des laboratoires en termes d'ouverture à l'international.

L'IRIHS pourrait jouer un vrai rôle en amont en apportant tous les éléments nécessaires à la mise en place du partenariat, en définissant les partenaires et en aidant au montage institutionnel... et en aval, en accompagnant les EC dans le stockage et la conservation de leurs données.

Il peut également jouer l'intermédiaire entre les laboratoires et la DRV non seulement dans la diffusion scientifique des résultats de la recherche mais aussi dans le transfert de ces résultats au monde socioéconomique.

Contrairement à la recherche en sciences de la nature ou formelles, la recherche en sciences humaines et sociales devrait accorder plus d'importance à cette question primordiale. Et l'IRIHS pourrait jouer pleinement ce rôle.

1.4. Contribuer à la définition des axes scientifiques de l'institut en tenant compte des politiques aux niveaux régional (appels à projets, Graduate School), national (ANR, science ouverte, sciences et sociétés, réglementation et protection des données, accueil des chercheurs débutants, éthique et déontologie de la recherche, formation par la recherche et articulation master/doctorat) en lien avec la BU, la DRV, la DRIC, les services audio-visuels des UFR et de l'INSPE.

La concertation des responsables d'axes a nourri une réflexion pertinente sur la réorganisation des axes et leur fonctionnement. Certains ont insisté sur le fait que l'IRIHS ne doit pas être vu comme une « annexe de la DRV » mais doit être une cheville ouvrière et un vrai acteur de la recherche. Il doit jouer pleinement son rôle dans la constitution des projets scientifiques tels que ceux de Graduate School. Il doit faciliter les contacts, impulser des thématiques, provoquer des réunions scientifiques...

Pour le bon fonctionnement des axes, suggèrent certains collègues, il est souhaitable que les responsables aient à minima une décharge car l'alourdissement des tâches et la multiplication

des réunions pourraient avoir un effet dissuasif. Pour cela, l'IRIHS doit préciser les tâches des responsables d'axes dont le cœur du travail demeure la construction de projets scientifiques portant sur des thématiques transversales. Cette nécessité de circonscrire le périmètre d'action des responsables d'axes doit être pensée comme un moyen destiné à leur faciliter le travail non à leur poser des contraintes supplémentaires. L'animation scientifique des axes relève de la propre initiative de leurs responsables.

Cette année, le CG de l'IRIHS a voté un petit budget propre à chacun des axes. Il est souhaitable que cette décision soit pérennisée.

La plupart des directeurs des labos sont pour la réduction du nombre de réunions de CG par an. (Pas plus de 3 réunions par an). Les réunions du CG doivent porter prioritairement sur les questions scientifiques et stratégiques de l'institut. Les questions liées au fonctionnement quotidien sont gérées par la direction, assistée par le bureau.

Pour ce qui est de l'accueil des EC nouvellement recrutés, l'IRIHS doit se coordonner davantage avec la DRH. Celle-ci doit communiquer, à chaque rentrée universitaire, la liste des EC concernés afin que l'IRIHS leur communique toutes les informations relatives aux services qu'il leur offre.

Concernant le comité d'éthique et de déontologie, prévu dans le rapport de l'IRIHS évalué par l'HCERES, il sera conçu en collaboration avec le service juridique (DJIS) de l'URN. Les contacts ont été pris avec ce service afin que l'IRIHS ne soit pas uniquement impliqué dans ce projet mais surtout comme une force de proposition.

Quoi qu'il en soit, la réflexion est déjà entamée sur cette problématique, puisque lors des journées scientifiques de l'IRIHS, prévues les 3 & 4 octobre 2022, il y aura un axe dédié à cette thématique. Les débats et discussions qui en découlent serviront la réflexion sur l'éthique et la déontologie en SHS.

Il en est de même pour les liens entre Master et Doctorat dans la mesure où un axe scientifique est réservé à la question de la formation par la recherche l'objectif étant de réfléchir sur les politiques scientifiques des laboratoires en SHS en matière de formation par la recherche.

Par ailleurs, la Fondation Flaubert étant dissoute, pour le prix de thèse qu'elle décernait, l'IRIHS, en collaboration avec les ED concernées par le champ SHS, pourrait le pérenniser afin d'encourager les doctorants à soutenir des thèses d'excellence. Dès que la nouvelle direction de l'IRIHS sera élue, cette question pourrait faire l'objet d'une concertation avec les ED concernées.

La structuration à l'échelle normande des écoles doctorales assortie de leur déménagement dans la maison du doctorat a éloigné la recherche doctorale initialement hébergée dans l'IRIHS. Une permanence de la direction de l'ED SHS dans les locaux de l'IRIHS est souhaitable : je suggère une matinée ou un après-midi par semaine.

Les liens entre l'IRIHS et les UFR concernés doivent être clarifiés notamment au sujet des prestations que leurs services audio-visuels pourraient apporter aux manifestations scientifiques organisées par des laboratoires fédérés par l'IRIHS qui se déroulent dans ses locaux.

Il est inadmissible que les UFR refusent que leurs services audio-visuels apportent leurs prestations à des événements scientifiques qui ont lieu dans les locaux de l'IRIHS et non dans ceux des UFR.

1.5. Renforcer la communication sur les services de l'IRIHS auprès des laboratoires et des chercheurs en appui sur leurs activités et besoins.

L'IRIHS doit renforcer sa communication auprès des laboratoires qu'il fédère mais également auprès de la communauté scientifique de manière générale par le biais de réunions qu'il faudra initier afin de présenter tous les services qu'il propose aux EC.

La communication de l'IRIHS passe aussi par son site internet qui devrait être sa vraie vitrine. Or ce dernier est aujourd'hui quasi obsolète, les liens avec les laboratoires sont inexistant ; le site n'est ni alimenté ni mis à jour alors qu'il constitue, pour les comités d'évaluation, la première source d'information lorsqu'il s'agit de recueillir les données de premier ordre. Une refonte complète du site de l'IRIHS est donc nécessaire.

Dans le cadre de la prochaine campagne d'emploi, l'IRIHS a fait la demande de recrutement d'un concepteur-rédacteur de site web. Sa mission sera de coordonner l'ensemble des opérations conduisant à la mise en œuvre du site Internet et intranet de l'IRIHS et des sites des laboratoires qu'il fédère (architecture globale, contenus, contributeurs, publics) en phase avec la politique des systèmes d'information et de communication de l'URN.

1.6. Structurer l'organisation de l'IRIHS et définir les missions de ses personnels en référence au projet énoncé ci-dessus en interaction avec la DRIC et la DRV.

Un véritable travail de réorganisation de l'IRIHS est en cours de réalisation par E. Annot, administratrice provisoire de l'IRIHS. Des réunions avec le personnel et des entretiens professionnels destinés à revoir les fiches de poste, à définir les missions des personnels, à prioriser les tâches... ont été (et sont) programmés en coordination avec la mission du chargé du projet, l'objectif étant la structuration de l'institut afin de bien préparer le terrain à la nouvelle direction.

1.7. Proposer des responsables d'axes au conseil d'institut quand les fonctions sont vacantes (il est proposé aux actuels responsables d'axes de prolonger leur mandat jusqu'en juillet).

L'investissement et l'expertise des responsables d'axes sont très importants pour l'IRIHS. Pour pérenniser l'animation scientifique de ses axes et éviter la démission fréquente de ses responsables, une réflexion profonde devrait déboucher sur des propositions concrètes : faut-il, par exemple, impliquer les ingénieurs d'étude ou de recherche de l'IRIHS dans l'accompagnement de l'animation des axes. Sous la responsabilité des directeurs d'axes, les ingénieurs de l'IRIHS pourraient apporter une contribution conséquente à l'animation des axes.

1.8. Proposer au président de l'Université des membres nommés du Comité scientifique en fin de mandat.

En collaboration avec le service juridique de l'URN, le travail sur les statuts est terminé. L'IRIHS dispose aujourd'hui d'une version définitive de ses statuts. Ces derniers prévoient

entre autres un Conseil d'orientation scientifique composés de membres élus et de membres nommés (cf. les Statuts de l'IRIHS).

La liste des membres, scientifiques et représentants d'institutions régionales, est en train de se constituer. Elle sera proposée au président de l'URN dès la rentrée universitaire prochaine.

Le Conseil d'orientation scientifique devrait constituer un organe important sur lequel pourrait s'appuyer la nouvelle direction de l'IRIHS pour orienter et fixer les grandes lignes de sa politique scientifique en accord avec ses missions principales et en conformité avec les orientations stratégiques et politiques de l'URN en particulier pour ce qui est du développement durable (DD) et de la responsabilité sociétale (RS).

1.9. Contribuer à la préparation des journées de l'IRIHS en octobre 2022

Avec E. Annoot et I. Mulot, nous avons travaillé à la préparation des journées scientifiques de l'IRIHS. Le but est de créer une culture commune autour des SHS, de présenter des productions scientifiques conçues en interdisciplinarité, au-delà même des SHS, et d'ouvrir le débat sur l'épistémologie et les méthodologies des disciplines en SHS et sur la manière dont elles peuvent constituer une ressource pour les démocraties post-industrielles. Un colloque pluridisciplinaire, intitulé : « Science et société : quels rôle et place pour les SHS ? » ainsi que trois axes sont proposés. Ceux-ci se déclinent comme suit :

Axe 1 : Quelles postures d'intervention du chercheur en SHS ?

Axe 2 : Éthique et déontologie de la recherche en SHS

Axe 3 : Quelle formation des étudiants des SHS à la recherche ?

Deux conférenciers faisant autorité dans le domaine seront invités par l'IRIHS pour assurer les conférences d'ouverture et de clôture. Dans la mesure où les membres du CG de l'IRIHS ont souhaité que, lors de cette première expérience, nous restions entre chercheurs normands, nos deux conférencier(e)s seront issu-e-s des universités de Rouen et Caen.

Nous avons sollicité tous les directeurs des laboratoires par écrit afin qu'ils nous suggèrent des noms de conférenciers ou de conférencières.

1.10. Représenter l'IRIHS auprès des instances de l'URN et des partenaires

Certains directeurs de labos suggèrent que la direction de l'IRIHS doit être en même temps la responsable du pôle HCS. La question du pôle HCS est récurrente dans les échanges avec les directeurs des labos. Pour ma part, après cette mission, je me rends compte que la direction de l'IRIHS est une tâche lourde. Je plaide personnellement pour deux directions distinctes. Néanmoins, je pense qu'il est primordial que la direction du pôle HCS travaille en étroite collaboration avec celle de l'IRIHS

Les directeurs des laboratoires SHS n'ont pas accepté la décision de la Région réduisant drastiquement le nombre de contrats doctoraux accordés au Pôle HCS, soit 7 au lieu de 12 obtenus, l'année dernière. Ils sont mécontents, voire en colère. Certains menacent même de boycotter toute coopération avec la Région. Des actions sont en cours. En tant qu'ancien directeur de labo, non seulement je comprends la réaction de mes collègues mais je partage aussi leurs préoccupations.

Par ailleurs, les collègues interrogés souhaitent que la direction de l'IRIHS soit invitée à la Commission de la recherche.

De même, il n'est pas normal que la responsable administrative et financière de l'IRIHS ne soit pas invitée à la commission des responsables de services alors que l'IRIHS dépend de 4 UFR.

Au-delà des points mentionnés dans la feuille de route de l'URN portant sur la redynamisation et restructuration de l'IRIHS, nombre de collègues signalent que ce dernier, en tant qu'interface de la recherche, ne fédère pas suffisamment les laboratoires. Ils suggèrent d'exploiter davantage ses locaux en y organisant des événements scientifiques (séminaires, colloques, JE, jurys de thèse, journées des doctorants...) susceptibles de lui donner vie. Il faut qu'il devienne un espace de réunions scientifiques.

D'autres évoquent le financement qu'apporte l'IRIHS aux projets collectifs par le biais de son AAP. C'est le calendrier d'obtention des financements qui est mis en cause. Selon certains directeurs, les subventions arrivent trop tard dans les labos, ce qui pourrait bousculer ou précipiter les actions envisagées.

Les crédits du CQD étant annuels et non reconductibles d'une année sur l'autre, pour les Task Force proposées dans l'AAP de cette année, des membres du CG ont demandé que les subventions obtenues puissent être pluriannuelles. La proposition qui leur a été faite et qui a été actée par le CG est la suivante : proposer un budget prévisionnel dans lequel les sommes reconduites de l'année N seront amputées de l'année N+1.

Les directeurs des laboratoires dépendant de deux établissements réclament un appui administratif plus conséquent de la part de l'IRIHS surtout pour ce qui est de la gestion de leurs sites web et l'organisation d'événements scientifiques.

Le développement des logiques de montage de projets scientifiques (repérage des réseaux existants, ouverture à l'international, mise en synergie des compétences, mutualisation des ressources...) est une demande récurrente.

II. Politique scientifique stratégique et perspectives

L'IRIHS ne cesse de consolider son rôle d'interface entre les unités de recherche et l'environnement institutionnel et scientifique. Il est amené à poursuivre ses efforts qui ont déjà porté leurs fruits : l'IRIHS a structuré son organisation en profondeur, au profit d'une mutualisation des moyens humains, financiers et techniques.

L'IRIHS doit poursuivre ses efforts de restructuration en direction de l'internationalisation, du renforcement des réseaux nationaux et internationaux, des collaborations de recherche avec les autres domaines scientifiques et le déploiement d'une stratégie propre de partenariats.

La programmation des journées scientifiques de l'IRIHS, les 3 & 4 octobre 2022 ont entre autres objectifs : un engagement fort dans la politique de la science ouverte. Il s'agit d'ouvrir le débat sur la place et le rôle des sciences humaines et sociales en tant que sciences de « l'intelligibilité du monde » œuvrant pour des productions scientifiques conçues en interdisciplinarité.

Le rôle capital que pourrait jouer l'IRIHS dans un futur proche, c'est de créer davantage d'opportunités et une infrastructure pour des perspectives de travail collectif non seulement au sein des SHS mais en collaboration avec les disciplines non SHS afin d'atteindre les objectifs de connaissance en référence aux enjeux sociétaux actuels. À ces questions sociétales cruciales, les SHS pourraient apporter sinon des solutions du moins des pistes de réflexion pertinentes.

La politique scientifique et les perspectives de l'IRIHS doivent être pensées en fonction de deux objectifs qui sont intrinsèquement liés, à savoir *la pérennisation des projets d'envergure pilotés par l'IRIHS* et *la mise en place de nouvelles orientations scientifiques* en rapport avec les nouveaux défis sociétaux.

1. Pérenniser les projets d'envergure pilotés par l'IRIHS

L'IRIHS doit poursuivre sa politique d'accompagnement, de développement et de consolidation des projets interdisciplinaires d'envergure tels que les projets *COP HERL*, *CORNUM* et *PIA3*.

1.1. Le projet COP HERL (COnséquences Potentielles pour l'Homme et l'Environnement, perception et RésiLience)

L'incendie majeur qui s'est produit sur les sites de Lubrizol et Normandie Logistique a constitué un événement exceptionnel, déjouant les stratégies industrielles et publiques de prévention et de précaution. Il a créé des pollutions inédites liées à la combustion de nombreux produits chimiques pouvant conduire à des effets néfastes sur la société.

Cet accident majeur a mis en lumière toute la difficulté d'analyser un phénomène aussi complexe sans une approche pluridisciplinaire réunissant des chimistes, des spécialistes de la santé, de la combustion, des environnements naturels (Air, Sol, Eau), des agronomes, des chercheurs en SHS (sociologues, économistes...) pour la perception des risques et la gestion de crise. Il est question de créer une synergie entre ces disciplines impliquées dans le projet afin d'aboutir à des objectifs ambitieux caractérisant l'incendie et ses conséquences potentielles sur

l'environnement et l'Homme, et à apporter des réponses sur la perception des risques, la gestion de crise et la résilience du territoire.

Ce sont des projets d'envergure tels que COP HERL que l'IRIHS doit susciter. Un tel projet pluridisciplinaire ne peut qu'encourager les chercheurs en SHS qui n'y sont pas impliqués, à envisager des collaborations scientifiques semblables avec d'autres disciplines telles que la toxicologie, la chimie, la médecine du travail, l'écologie, pour ne citer que ces disciplines.

1.2. Le projet CORNUM (Corpus et éditions numériques en Normandie)

CORNUM est un projet de recherches du Réseau d'Intérêt Normand Humanités et Société financé par la Région Normandie. Il est maintenant terminé. Il visait à promouvoir et à développer les éditions de corpus et d'archives numériques normands. Ce projet a non seulement pu mettre en place nombreuses collaborations mais a fait de très belles réalisations (cf. le rapport HCERES sur le projet scientifique de l'IRIHS).

Le projet PIA3 « 100% IDT » (Inclusion, Défi, Territoire)

Ce projet implique 17 unités de recherche. Il est géré au sein de l'IRIHS pour ce qui est de son programme rouennais. Financé par la Caisse des Dépôts impliquant les INSPÉ de Rouen, Caen, Lille Nord de France et Amiens, il vise à développer et structurer des initiatives complémentaires, nouvelles et originales de recherches interdisciplinaires et la construction de réseaux de recherche nationaux et internationaux portant sur l'école.

2. Impulser de nouvelles orientations scientifiques

2.1. Développer et pérenniser l'interdisciplinarité

En tant que structure fédérative, l'IRIHS se doit d'impulser, accompagner et financer des projets ancrés dans l'interdisciplinarité qu'il faut envisager non seulement au sein des SHS mais surtout au niveau des rapports entre les SHS et les sciences de la nature et les sciences formelles.

Au sein des unités de recherche fédérées par l'IRIHS sont conçues des méthodes d'investigation et des techniques d'analyse qui sont transposables ailleurs qu'en SHS. Il revient donc aux chercheurs en SHS de faire ce travail d'investigation. L'IRIHS doit jouer son rôle de catalyseur, autrement dit, faire en sorte que les hypothèses, paradigmes, méthodes et pratiques pluralistes des SHS soient leur force et leurs atouts. La diversité qui s'observe dans les objets, les théories et les méthodes investies par les différentes disciplines en SHS doit trouver une résonance hors des cercles académiques. Il va de l'intérêt de la recherche en SHS.

Si l'on conçoit la science, de manière générale, comme une production humaine et une activité qui doit être en permanence discutée au nom de sa responsabilité à l'égard des humains susceptibles d'être affectés par elle, les SHS ont toute leur place au sein de cette science.

Il est primordial, cependant, que les projets interdisciplinaires ne se limitent pas à une simple prestation de service mutuelle entre deux champs disciplinaires distincts. Au contraire, les projets interdisciplinaires doivent être pensés comme une co-construction ou co-réalisation des problématiques scientifiques. Et cela n'est pas un simple vœu pieux car des vraies collaborations entre SHS et sciences de la nature ou formelles existent déjà au sein de l'IHRIS.

Outre le projet COP HERL que je viens de mentionner, par exemple, dans le domaine de la santé, des philosophes, psychologues et médecins psychiatres collaborent autour des troubles alimentaires ou des patients victimes de lésions cérébrales.

Les problématiques portant sur la santé, la culture numérique, les politiques publiques, les choix économiques, les inégalités, les identités, l'environnement... interrogent constamment les SHS qui sont en mesure d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux sociétaux.

2.2. Poursuivre et intensifier la recherche à l'international

Conscient des enjeux de l'ouverture à l'international et dans le but d'atteindre ses objectifs, suivant les recommandations de l'HCERES, l'IRIHS s'est doté d'outils afin de promouvoir l'internationalisation de la recherche en SHS. Ces efforts doivent être maintenus et développés lors du contrat en cours, en cohérence avec la stratégie globale de l'établissement et sa politique résolument ouverte à l'international.

Acteur principal de l'accompagnement au montage de projets scientifiques, l'IRIHS, par l'intermédiaire de son AAP annuel, est appelé à amplifier l'internationalisation de la production scientifique (traduction, soutien conséquent aux manifestations scientifiques à dimension européenne et internationale, aide au montage de projets structurants...).

Cela passe entre autres par des efforts conséquents de clarification et pérennisation des liens avec la DRIC afin d'aider les enseignants-chercheurs dans le montage de projets internationaux et de les accompagner dans la réponse à l'AAP de la DRIC portant sur des missions de mobilité à l'étranger, l'accueil de chercheurs étrangers, et toute initiative visant à consolider les réseaux internationaux, notamment francophones.

Aussi l'IRIHS pourrait s'appuyer davantage sur le savoir-faire de la DRV afin d'aider les enseignants-chercheurs à monter des projets internationaux (ANR, MRSEI...), à identifier les partenaires et à établir des conventions. Il faut permettre à l'IRIHS en y injectant des moyens humains et financiers, afin qu'il puisse jouer son véritable rôle non seulement comme une interface facilitant le montage de projets de type ANR ou ERC qui sont en nombre insuffisant aujourd'hui en SHS mais aussi en tant qu'acteur de la recherche.

Dans le cadre d'une politique scientifique ouverte sur l'international, l'IRIHS doit jouer un rôle majeur dans le renforcement des liens scientifiques avec les réseaux francophones à l'instar du réseau franco-québécois entre l'ERAC et l'Université Laval.

Renforcer les liens scientifiques et institutionnels avec la Francophonie peut prendre la forme de deux stratégies complémentaires. Dans un premier temps, l'IRIHS pourra faire l'inventaire de toutes les recherches en SHS impliquant des partenariats avec des institutions francophones (universités, centres de recherches, instituts, réseaux francophones...) et aider, dans un second temps, à mettre en place de nouvelles coopérations tout en consolidant l'existant. Lorsqu'on sait que l'avenir de la Francophonie linguistique et géopolitique est en Afrique sub-saharienne, il est temps, pour des universités comme la nôtre, de se positionner sur ce créneau porteur.

L'IRIHS doit inciter davantage les enseignants-chercheurs en SHS à répondre à des appels à projets proposés par les acteurs de la coopération francophone (AUF, OIF...) d'autant plus qu'il existe un déficit au sein de l'université de Rouen Normandie en termes de projets financés par les opérateurs de la Francophonie.

Par ailleurs, il faut revoir la politique d'adhésion de l'IRIHS aux Groupements d'intérêt scientifique (GIS) afin de la consolider et de la diversifier. Actuellement, l'IRIHS anime deux GIS : « Institut du Genre » pour lequel il est référent pour l'établissement et l'« Institut des Amériques » dans lequel des enseignants-chercheurs, américanistes de l'ERAC sont pleinement investis.

À l'instar de son adhésion, en 2019, au réseau *Maitron* (Réseau de recherche pour la constitution d'un dictionnaire du mouvement social et ouvrier), l'IRIHS pourrait adhérer à d'autres GIS pour permettre à d'autres disciplines de pouvoir élargir et d'élargir les possibilités de collaborations de recherche.

2.3. Une recherche centrée sur le développement durable et la responsabilité sociétale (DD & RS)

Pour relever les défis sociétaux d'aujourd'hui, les SHS sont amenées à revisiter leurs méthodes et grilles d'analyse afin que celles-ci soient non seulement interdisciplinaires mais répondent aussi aux attentes des différents acteurs sociaux. Conformément à l'orientation de l'URN, des thématiques telles que la transition énergétique, l'alimentation, la santé, la sécurité, les risques techniques, industriels et sanitaires, le numérique, pour ne citer que celles-ci, qui sont développées au sein des 13 laboratoires fédérés par l'IRIHS peuvent-elles aujourd'hui être pensées sans aucun lien avec la dimension développement durable et responsabilité sociétale (DD & RS). Pour ma part, je ne le pense pas.

L'Université de Rouen Normandie a été l'une des premières universités lauréates du label DD&RS de l'enseignement supérieur. Le comité d'évaluation de l'HCERES a d'ailleurs salué sa démarche volontariste optant pour un positionnement stratégique lui permettant de contribuer à l'effort sociétal collectif afin d'affronter les défis de toutes les transitions.

Pour ce qui est de la recherche en SHS, l'IRIHS est dans son rôle lorsqu'il aide et accompagne les laboratoires de recherche à mettre en œuvre cette recommandation de l'HCERES.

Cela dit, positionner les recherches en SHS au regard des objectifs du DD & RS ne constitue pas uniquement un choix stratégique, voire un label universitaire mais une véritable politique scientifique réfléchie et soucieuse d'apporter des réponses adéquates à des enjeux sociétaux de taille. Concevoir des recherches centrées sur l'DD et la RS, c'est afficher une ambition résolument tournée vers l'avenir en jouant ainsi un rôle central dans l'accompagnement des transitions de notre société contemporaine.

Dès ce quinquennal, l'HIRIS sera amené à se positionner sur ce créneau. Il serait souhaitable qu'il soutienne et encourage tous les projets de recherche et les collaborations interdisciplinaires issus des laboratoires qu'ils fédèrent intégrant les dimensions DD & RS. Cela permettra de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures. Le développement durable est un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir des populations concernées. Le développement durable est donc un développement inclusif.

2.4. Développer des thématiques de recherche propres à l'IRIHS : une orientation à moyen terme

Nous vivons dans un monde de plus en plus complexe qui nécessite de revisiter notre régime de connaissance et nos grilles d'analyse. La plupart des grands repères sociopolitiques de l'après-guerre ont changé : systèmes techniques, mondialisation des grandes entreprises et des échanges commerciaux, migration croissante, émergence d'entités supranationales, résurgence des nationalismes... Ces transformations sociétales majeures ne peuvent plus s'étudier à travers les mêmes prismes ni avec les instruments scientifiques existants mais exigent des configurations de recherche nouvelles auxquelles les sciences humaines et sociales peuvent apporter des réponses pertinentes.

Les orientations stratégiques de l'IRIHS, mentionnées précédemment, pourraient le positionner comme une fédération de recherche susceptible de développer ses propres thématiques de recherche. Il ne s'agit pas de faire de l'IRIHS un super laboratoire qui vient concurrencer les laboratoires qu'il fédère mais outre son rôle d'interface accompagnant et soutenant la recherche au sein de ces unités de recherche, il pourra développer des thématiques de recherche qui lui soient propres. Il est souhaitable que l'IRIHS puisse, à moyen terme, intégrer le réseau national des MSH. Cette labellisation exige que l'Institut ne se contente plus de son rôle d'interface. Il existe aujourd'hui des recherches interdisciplinaires phares qui s'exercent au sein de l'IRIHS autour de problématiques telles que le risque, les rapports entre santé et société ou les humanités numériques, pour ne citer que celles-ci, qui sont susceptibles de le positionner nationalement et internationalement. L'IRIHS pourrait donc s'emparer de ces problématiques pour en faire des thématiques propres. Cette nouvelle orientation devrait faire l'objet d'une réflexion collective au sein des axes de l'IRIHS.